



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Grand River			
Date	14 juin 2023	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 18 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	5TF	Inscriptions totales 102
Paris mutuel	\$377,737			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Tom Miller	Tyler Fines	Gary Patterson

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

"Dirty Lil Piglet" est retiré de la Course 4.
Le test de Coggins n'est pas négatif.

Desiree Jones s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour un changement de conducteur tardif dans la Course 7.

Décision #2218824

Ce soir, la caméra de la tour de fond n'est pas opérationnelle.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #8, “Oh My Gosh”, a terminé la course distancé et devra se qualifier.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #5, “Giddy Up Max”, a terminé la course distancé et devra se qualifier.

Course 7 – Le #8, “Bar Brawl”, a fait un bris d’allure avant le départ sans atteindre le poteau de remboursement.

Un remboursement totalisant \$ 5,454 a été opéré.

Le #8 a fait une sortie après le poteau de 1/2 mille et doit se qualifier pour la performance.

Course 8 – Examen du bris d’allure survenu au #4, “Hallway Babe”, après le départ.

Aucune infraction signalée.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #7, “Milo Man”, a fait une sortie après le départ et devra se qualifier. Il est également inscrit sur la liste de vétérinaires (boiterie).